Architecture

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1976)**

Heft 363

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1023717

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

recteur de la région lausannoise. La confrontation de son contenu et de ce qui s'est passé depuis sa publication est révélateur de son caractère indicatif donc aléatoire. Il en va d'ailleurs de même des engagements spéciaux pris par un certain nombre de communes de la région. Faut-il rappeler que, depuis la convention passée sur la limitation des grandes surfaces de vente, les citoyens ont vu fleurir autour de la capitale vaudoise Adoc, Ségalo et le dernier-né, et non des moindres, Conforama ? Y aurait-il eu meilleur coup de fouet ? Qu'en pense l'Innovation, l'une des seules entreprises à avoir été entravée dans ses volontés de desserrement ?
Par ailleurs, il suffit de voir le paysage en périphérie de Lausanne pour se persuader du caractère progressivement inexistant de l'espace agricole. Voulons-nous par exemple interrompre cette progression à laquelle un plan directeur non contraignant ne peut faire échec ?

Des engagements

C'est justement à de telles questions que doivent répondre les nouveaux plans directeurs régionaux reposant sur des principes, donc des options, et engageant les collectivités publiques qu'ils concernent. On ne peut alléguer ici la peur d'être muselé dans le développement. Un plan directeur peut être revu régulièrement, il faut toutefois présenter de manière très claire les motifs de la révision et avoir de bonnes raisons pour en modifier certains principes. Ce sont ces conditions qui vont garantir à la fois la solidité de l'édifice et son application sur la totalité d'un territoire concerné par une forme de développement qui rendent les parties solidaires les unes des autres.
Pour qui veut une politique d'aménagement du territoire, il n'y a pas d'alternative !

A QUELQUES ABONNÉS

Quelques « rappels » d'abonnement pour l'année en cours sont restés sans effet jusqu'ici.
Dont acte !

VAUD

Ecole : des économies à tout prix !

Créer une école meilleur marché : telle semble être l'option pédagogique que le chef du Département de l'instruction publique, le radical Junod, a choisie pour marquer son règne. Dans ce domaine, ses initiatives ne se comptent plus :
— « rénovation de la 4e année », en fait une « primarisation » de la 4e permettant à l'Etat de faire une économie de 1 à 2 millions chaque année, puisque l'on supprime 120 postes de maîtres secondaires et qu'on leur interdit d'enseigner en 4e « rénovée » (les maîtres secondaires sont plus payés et enseignent moins d'heures que les instituteurs) ;
— invitation adressée aux directeurs d'école, aux commissions scolaires à augmenter les effectifs des classes ;
— choix d'une méthode d'allemand « auto-recyclante » (!) (peu de frais pour apprendre l'allemand aux maîtres) ;
— suppression de période de formation pour les futurs maîtres de la zone-pilote de Vevey ;
— dans l'enseignement secondaire, suppression de l'heure de contact — une heure sans programme imposé, donc idéologiquement dangereuse — et réduction du nombre des heures d'appui — timide mesure de compensation des inégalités face à l'école — (au total quelques centaines de milliers de francs d'économie).
Dernière trouvaille : baisser le salaire des stagiaires. Le nouveau réglement sur la formation pédagogique des maîtres secondaires vaudois précise en effet que les licenciés qui feront leur année pédagogique en 1976-77 verront leur salaire passer de 2310 francs à 1660 francs (1540 francs pour les maîtres spéciaux et les maîtresses brevetées). Cette baisse de salaire de près de 30 % ne dispensera pourtant nullement le « défaillant de rembourser une partie du coût de sa formation » (sic) s'il n'enseigne pas deux ans dans les cinq années qui suivent l'obtention de son brevet. L'apprentissage, ça se paie !
Comme il y aura plus de cent stagiaires l'année prochaine, l'économie réalisée sera de plus de 800 000 francs.
Entre les Junod — Etienne, le président du Vorort, qui affirme que « une fois passé le cap de la récession, la collectivité doit faire son deuil de prestations spéciales allant au-delà de celles dont elle bénéficie déjà et d'une politique expansive en matière d'éducation, de transport et de subventions » (cf. DP 362) et Raymond, qui économise à la tête du Département de l'instruction publique — il n'y a vraiment plus d'autre différence qu'un prénom. Pour le reste, mêmes conceptions, même combat !

Architecture

Inaugurations. Ecole hôtelière à Lausanne. Technicum vaudois à Yverdon. On aimerait découvrir les bâtiments : les journaux nous donnent, vive l'illustration, la tête de M. Debétaz.
Ces constructions représentent un effort majeur de la collectivité. Ils seront à la disposition de plusieurs générations. Ils s'inscrivent dans le terrain.
En conséquence, leurs qualités, leur conception devraient passionner le public. Leur réussite, c'est plus important qu'un exploit sportif, exaltant mais éphémère.
On relève en cette matière pourtant l'absence totale de critique, donc l'absence de formation d'un goût collectif.
Il faut donc dire ici la qualité remarquable du technicum d'Yverdon, admirablement implanté dans son site, conçu par l'architecte Claude Paillard, dans le cadre d'un concours d'architecture, un de ces concours si décriés par les autorités qui aimeraient se simplifier la vie.
On souhaite qu'un large public puisse comparer l'aula de l'école hôtelière, vulgaire salle de cinéma à éclairage clinquant, et l'aula d'Yverdon, qui a du style.